

Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE DU 20 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt janvier à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre, légalement convoqué, s'est assemblé par visioconférence sous la Présidence de Monsieur Gilles CURTI, Président, Maire-adjoint de la commune de Jouy en Josas.

Monsieur le Président rappelle que selon les statuts du SIAB, le Syndicat est administré par un Comité composé de deux délégués élus par commune soit 16 et que chaque commune a élu en outre, deux délégués suppléants en cas d'empêchement de titulaire. En conséquence, les pouvoirs ne sont pas acceptés afin d'obtenir le quorum.

Etaient présents :

Commune de VERRIERES-LE-BUISSON : Gérard DOSSMAAN (T), Karine CASAL dit ESTEBAN (T), Nathalie de VILMORIN (S)

Commune de BIEVRES : Anne PELLIER-LE BARBIER (T), Dan ATLAN (T),

Commune de BUC : Christian GASQ (T)

Commune de LES LOGES EN JOSAS : Odile CONROY (T)

Commune de JOUY EN JOSAS : Gilles CURTI (T), Daniela ORTENZI-QUINT (T),
Véronique AUMONT (S)

Commune de VAUHALLAN : Pascal NAWROCKI (T), Dominique DUMAS (T),

Commune d'IGNY : Patricia LECLERCQ (T), Anne LAUNAY (T)

Commune de VELIZY-VILLACOUBLAY : Frédéric HUCHELOUP (S)

Absents excusés : monsieur Pascal THEVENOT, monsieur Jean-Côme RIVIERE, madame Maguy RAGOT-VILLARD, madame Nathalie BRAR-CHAUVEAU

Monsieur le Président présente ses vœux pour l'année 2021, procède à l'appel et ouvre la séance.

Il est ensuite procédé à l'examen à l'ordre du jour.

A savoir :

- 1. Approbation du compte rendu du comité du 2 décembre 2020**
- 2. Participation des communes 2021**
- 3. Vote du budget primitif 2021**
- 4. Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du comité du 2 décembre 2020 à l'UNANIMITE

2. Participation des communes 2021

Monsieur Gilles CURTI rappelle que la participation des communes est votée tous les ans et précise que cette délibération ne tient pas en compte l'adhésion des nouvelles villes à savoir : Les communes de Châteaufort, Toussus-le-Noble et Saclay

COMMUNES	POPULATION	Montant par habitant	Participation proposée 1€ par habitant
Bièvres	4 771	1	4 771 €
Buc	6 019	1	6 019 €
igny	10 077	1	10 077 €
Jouy en Josas	8 292	1	8 292 €
Les Loges en Josas	1 659	1	1 659 €
Vauhallan	2 104	1	2 104 €
Vélizy Villacoublay	22 836	1	22 836 €
Verrières le Buisson	15 301	1	15 301 €
TOTAL	71 059		71 059 €

Population légale en vigueur le 28 décembre 2020 – date de référence statistique : 1^{er} janvier 2018,

- ❖ DIT que la recette sera constatée :
- ❖ à l'article 74741 pour un montant de 55 758 €
- ❖ à l'article 73111 pour un montant de 15 301 €

LE COMITE APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE la participation d'un euro par habitant.

3. Vote du budget primitif 2021

Monsieur Gilles CURTI présente en détail le projet de budget primitif et précise que les excédents de l'exercice 2020 seront repris au budget supplémentaire, car les comptes ne sont pas encore validés par la trésorerie.

FONCTIONNEMENT - Dépenses		Budget
011 - Charges caractère général		
	Entretien du domaine	20 000,00
	Maintenance site SIAB	710,00
	Assurances	900,00
	Honoraires	2 000,00
	Taxe foncière	2 200,00
	Cérémonie (cocktail bienvenue + lot Castor Fou)	1 500,00
	Dépenses imprévues	2 000,00
	Total	29 310,00
012 - Charge du personnel		
	Taxe office immigration	1 272,00
	Adm et techn	49 500,00
	Total	50 772,00
65 - Autres charges gestion courante		
	Indemnité des élus	6 000,00
	Subventions associations (Trail+Marche Bièvre)	2 300,00
	SMBVB	1 400,00
	Autres (DGFIP)	10,00
	Total	9 710,00
023 - Virement section investissement		15 608,00
Total FONCTIONNEMENT DEPENSES		105 400,00
FONCTIONNEMENT - Recettes		
74 - Dotations		
	Participation 8 communes	71 060,00
	Redevance domaine	34 300,00
	Autres gestions courantes (DGFIP)	10,00
	Autres impôts	30,00
	Total	105 400,00
Total FONCTIONNEMENT RECETTES		105 400,00
INVESTISSEMENT - Dépenses		
21 - Immobilisations incorporelles		
	Aménagement paysager vergers + alentours	8 000,00
	Renouvellement du mobilier	2 000,00
23 - Immobilisations en cours		
	Divers	5 608,00
	Total	15 608,00
Total INVESTISSEMENT DEPENSES		15 608,00
INVESTISSEMENT - Recettes		
021 - Virement section fonctionnement		15 608,00
Total INVESTISSEMENT RECETTES		15 608,00

LE COMITE APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

ADOPTE le budget primitif 2021 s'élève à un montant total de 121 008,00 € et s'équilibre en recettes et en dépenses, aux chiffres suivants :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	15 608,00	15 608,00
FONCTIONNEMENT	105 400,00	105 400,00
	121 008,00	121 008,00

4. Questions diverses

a. Projet film promotionnel par drone

Afin de promouvoir le territoire de la Haute Vallée de la Bièvre et dans le cadre des missions statutaires du syndicat, a été proposé lors de la 2^{ème} Conférence des Maires de la vallée (30 septembre 2020) de créer un film promotionnel par drone sur la Haute Vallée de la Bièvre, outil de développement de l'attractivité touristique de la Haute Vallée de la Bièvre à la disposition des villes membres.

Ce film sera diffusé sur une chaîne YouTube, partagé sur les comptes de réseaux sociaux et relié au futur site web de la vallée.

Le SIAB a constitué un cahier des charges et consulté trois agences. Après analyse des offres proposées, il a été décidé d'inviter la société Air2D3, qui répond le plus à nos besoins, à être présente durant la séance du comité du 20 janvier 2021.

Monsieur Antoine Pourceau, représentant de l'agence Air2D3, a présenté l'agence, ses réalisations et la démarche à suivre dans le cadre du projet.

Suite à cette réunion, il a été décidé de travailler avec Air2D3 et de constituer un groupe de travail pour travailler sur la constitution d'un cahier des charges plus détaillé.

Il est proposé que le tournage du film soit fait durant la saison du printemps (avril - mai).

b. Site internet Haute Vallée de la Bièvre

De même, dans le cadre de la mise en valeur de la Haute Vallée de la Bièvre, le SIAB souhaite créer un site internet de tourisme pour la Haute Vallée de la Bièvre afin de valoriser le territoire, renforcer son attractivité, communiquer sur son patrimoine, son offre touristique, ses événements...

Nous avons rappelé du coût global du projet et de la phase actuelle : préparation des documents pour demandes de subventions (Région Ile-de-France et Département de l'Essonne).

c. Réhabilitation aqueduc de Buc et maison du fontainier

Monsieur Curti rappelle que deux réunions de travail ont eu lieu le 6 janvier 2021 et le 12 janvier 2021 et que l'objet de ces réunions était de réfléchir à un projet de réhabilitation de l'aqueduc de Buc et de la maison du fontainier qui lui est accolée, dans le cadre du reméandrage de la Bièvre par le SIAVB et la mise en valeur plus globale de cette partie du territoire.

Les priorités sont les suivantes :

- Définir un cahier des charges
- Trouver une équipe pluridisciplinaire / un cabinet
- Retrouver l'histoire de l'aqueduc et de la maison du fontainier
- Proposer un plan d'actions
- Rechercher des financements

d. Boucles pédestres intercommunales

Le SIAB travaille à élargir ces boucles pédestres pour qu'elles passent par toutes les communes de la Haute Vallée de la Bièvre ; Côté CPS : Igny, Vauhallan, Verrières-le-Buisson et Saclay.

Une première réunion de travail a eu lieu le 19 janvier 2021 entre le SIAB et les acteurs concernées par les boucles pédestres côté Essonne / CPS / EPAPS.

Des axes de réflexion pour l'année 2021 ont été identifiés.

e. Panneaux Montéclin - Cour Roland

Afin de permettre aux randonneurs d'aller du Domaine de Montéclin au Domaine de la Cour Roland (et vice versa) et de découvrir l'histoire et les activités de chaque Domaine, le SIAB fait réaliser deux panneaux informatifs qui seront installés à l'accueil de chaque Domaine.

Une prémaquette du panneau a été présentée au comité.

Ce projet devrait être finalisé fin février 2021.

f. Présentoirs « tourisme » Haute Vallée de la Bièvre

Parmi les actions proposées lors de la 1^{ère} Conférence des Maires de la Haute Vallée de la Bièvre (07 février 2020), a été évoquée la dotation des espaces d'accueil des mairies des communes de la vallée d'un point d'information touristique sur la Haute Vallée de la Bièvre.

Le SIAB, après avoir constitué un cahier des charges, a contacté des fabricants de présentoirs et a obtenu un devis de la société GUINAUDEUA.

Durant la séance du comité du 2 décembre 2020, il a été demandé de revoir le type de matériaux proposé.

Suite à cette demande, la société GUINAUDEAU nous a proposé deux autres devis avec des matériaux à base de bois et de métaux.

Le SIAB a proposé que l'achat soit fait à la charge des villes intéressées.

g. Autres

Convocation aux séances du bureau et du comité : Il a été suggéré par quelques membres du

comité de n'envoyer des convocations qu'aux délégués titulaires.

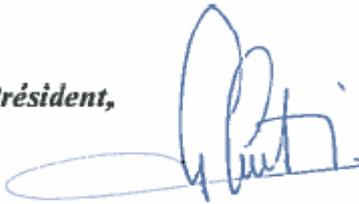
Le Président rappelle qu'une invitation n'est pas une obligation et qu'inviter l'ensemble des délégués en tant qu'auditeurs, leur permettra de participer à l'ensemble des débats et d'être informé des activités du SIAB. Après avoir pris l'avis de l'ensemble du comité, le SIAB maintient la démarche d'envoyer des convocations à l'ensemble des délégués du SIAB.

Maison de la vallée : Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, a informé le SIAB que la ville de Bièvres se rapproche de son Syndicat d'Initiative pour ouvrir une maison de la vallée à Bièvres afin d'accueillir les cyclistes, permettre aux randonneurs de faire une halte, etc.

Date du prochain comité : 7 avril 2021 à 19h par visioconférence

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président,



Gilles CURTI
Maire adjoint Jouy en-Josas